



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DU CERSA

CONTRAT N° 0004 /2018/DRP/UL-CERSA/F/IDA
(DRP N°04/2018/UL/CERSA DU 12/06/2018)

ATTRIBUTAIRE : PRO CLEAN SARL-U

MONTANT : 501 650 F CFA HTVA
: 591 947 F CFA TTC

DELAI D'EXECUTION : Quinze (15) jours

PAIEMENT AU COMPTE : 65 715 900 101-58 ORABANK

SOURCE DE FINANCEMENT : IDA N° 5424-TG
5 530 13502049934183231112
« Construction de bâtiments
administratifs à usage de bureau »
Gestion 2018

Aux termes de la Demande de Renseignement de Prix N°04/2018/UL/CERSA du 12/06/2018 intervenue entre le **Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)** (« le Client ») ayant son établissement principal à Lomé sis à l'Université de Lomé, BP : 1515, Tél : (+228) 22 40 60 58, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com, (ci-après désignée comme « l'Autorité contractante ») d'une part et la **PRO CLEAN SARL-U**, ayant son siège principal à Lomé, Bvd de l'OTI, face Agence Moov et UTB de Bè-Kpota, 11BP : 115, Lomé-Togo, Tél : (+228) 91 08 02 46/98 42 50 85, E-mail : contact@procleantogo.com, (ci-après désigné comme le « Titulaire ») d'autre part :




ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certaines fournitures soient livrées, à savoir des produits d'entretien de bureaux et a accepté une offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures pour un montant égal à cinq cent et un mille six cent cinquante (**501 650**) F CFA en Hors Taxes soit cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quarante-sept (**591 947**) F CFA en Toutes Taxes Comprises (TTC) (ci-après désigné comme le « Prix du marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :
 - (a) le présent Formulaire de Marché ;
 - (b) la notification de l'attribution du marché au titulaire ;
 - (b) la soumission du Titulaire ;
 - (c) le bordereau des prix ;
 - (d) la clarification apportée sur certains articles du bordereau des prix.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient de livrer les fournitures et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures en conformité absolue avec les dispositions du présent Marché.
3. L'Autorité contractante convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des fournitures, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce, selon les modalités de paiement ci-après : **100% dès réception des fournitures, sanctionnée par un procès-verbal de réception.**
4. En cas de retard dans l'exécution du Marché, l'Entrepreneur sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2000 IÈME du montant du Marché. L'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le marché sans mise en demeure préalable, lorsque le montant cumulé des pénalités atteint une valeur équivalente à 10% du montant du marché.
5. L'Autorité contractante et l'Entrepreneur feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.

6. Si L'Autorité contractante et l'Entrepreneur n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis au Tribunal.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.

<p>Lu et approuvé par le titulaire</p> <p>Lomé, le 27 JUIL 2018</p> <p>Le Directeur Général</p>  <p><u>AZIANKPOR Ablan Chantal</u></p>	<p>Présenté par le CERSA</p> <p>Lomé, le 30 JUIL 2018</p> <p>Le Directeur</p>   <p><u>Professeur TONA Kokou</u></p>
--	--

**NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU
MARCHE AU TITULAIRE**



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

Lomé, le 05 juillet 2018

V/Réf.
N° 099/CERSA/UL/06-2018

Le directeur

à

Monsieur le Directeur Général de
PRO CLEAN SARL-U
Tél : (+228) 91 08 02 46/98 42 50
85


Objet : Attribution provisoire


Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, suite à l'analyse des offres soumises dans le cadre de la demande de renseignement de prix n°04/2018/UL/CERSA du 12 juin 2018 relative à l'achat de produits d'entretien, votre offre a été la moins disante.

Le marché vous est provisoirement attribué pour un montant TTC de cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quarante-sept (591 947) F CFA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.


SODSI ENIN
91080246

Lomé, le

Professeur Kokou TONA

SOUSSION DU TITULAIRE

CLEAN SARL-U

LETTRE DE SOUMISSION

Objet : Renseignement de prix pour la fourniture
de produits d'entretien au profit du CERSA.

De : PRO CLEAN SARL U

A

Monsieur le Directeur du
Centre d'Excellence Régional
sur les Sciences Aviaires (CERSA)

En référence à votre demande de renseignement de prix DRP N° 4 du 12 juin 2018 pour la fourniture de produits d'entretien et après avoir lu les documents suivants :

- La lettre de demande de cotation,
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif,

au nom de ma société, par la présente,

- J'accepte sans restriction, tous les termes de la demande de renseignement de prix ;
- Je sou mets une cotation portant ma signature et remplie par moi conformément aux informations reçues ;
- Je m'engage à livrer les fournitures objet du lot unique dans un délai de 15 (Quinze) jours calendaires à compter de la date de notification du marché, sachant que le délai de livraison requis dans la lettre de demande de renseignement de prix est de 30 (Trente) jours ; et
- Le montant de ma soumission en Hors Taxes (HT) est de Cinq cent un mille six cent cinquante (501650) Francs CFA, et le montant de ma soumission en Toutes Taxes Comprises (TTC) est de Cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quarante-sept (591947) Francs CFA.

En cas d'attribution du marché, les paiements qui me sont dus dans le cadre de l'exécution du marché pourront être payés par Chèque au nom de ma société ou par virement bancaire sur le compte bancaire ci-dessous :

- Nom (intitulé) du compte : PRO CLEAN SARL U
- Numéro du compte : 65 715 900 101 - 58
- Nom de la Banque : ORABANK

BORDEREAU DES PRIX

CLEAN SARL-U

Date : 26 Juin 2018

Demande de Renseignement de Prix N° : 04/2018/UL/CERSA

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	PU HT	Montant HT	
1	Balai	Unité	5	2000	10000	? ✓
2	Serpillères	Unité	20	700	14000	OK!
3	Brosses avec Tige	Unité	2	2500	5000	OK
4	Torchon en coton meilleur qualité	Unité	20	625	12500	OK.
5	Petit panier	Unité	10	1200	12000	OK
6	Ajax	Boîte	10	2550	25500	OK.
7	Eau de javel meilleur qualité	Unité	15	2500	37500	OK.
8	Tête de loup longue	Unité	4	975	3900	OK.
9	Cache-nez meilleur qualité (sachet de 50)	Sachet	3	600	1800	OK.
10	Désodorisant(essence de citronnelle) odeur lavande 400ml	Unité	10	7800	78000	OK.
11	Désodorisant spray (fleur ou lavande)	Boîte	35	1350	47250	OK.
12	Pèle à ordure	Unité	5	800	4000	OK.
13	Savon liquide meilleur qualité	Unité	30	750	22500	OK.
14	Brosse WC	Unité	10	1200	12000	OK.
15	Paquet scratch WC	Unité	20	2300	46000	OK.
16	Désodorisant pour voiture	Unité	6	3250	19500	OK.
17	Pinceau petit modèle	Unité	10	200	2000	OK.
18	Boîte de désinfectant pour mains Moyen	Unité	30	1300	39000	OK.

Objet : Clarification-Produits-Entretien-CERSA

Expéditeur : gildas_balawia@yahoo.fr

À : contact@procieantogo.com

Cc : contact@procieantogo.com

Date : lundi 25 juin 2018 10:24:56 GMT

Mesdames,
Messieurs,

Dans le Cadre de la Demande de renseignement de Prix n°04/2018/UL/CERSA du 12 Juin 2018 pour l'achat de produits d'entretien au profit du CERSA, nous avons reçu une demande de clarification concernant certains articles.

Veillez recevoir ci-dessous, les précisions apportées :

N°. Article	DESIGNATION	Unité	Quantité
1	Balai (Marque Mr Brush et/ou balai coco ou équivalent)	Unité	5
5	Petit panier (Petit panier à ordures pour bureau)	Unité	10
6	Ajax (Bidon de 1,25 litres multi usages)	Unité	10
7	Eau de javel meilleur qualité (Bidon de 5 litres, marque la croix ou équivalent)	Unité	15
9	Cache-nez meilleur qualité (Sachet de 10)	Sachet	3
13	Savon liquide meilleur qualité (Bidon de 1,5 litres, bien concentré)	Unité	30

lisse?

150

Tout en espérant, que ces précisions vous permettront de mieux affiner votre offre, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Pour le CERSA,

Gildas BALAWIA Atawa N.
Université de Lomé-CERSA
Spécialiste en Passation des Marchés
+228 90 08 08 53
+228 22 40 60 58



Orabank
Togo

EXTRAIT DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire : PRO CLEAN SARL U

Code Banque : TG116

Code Guichet : 01012

Compte n°: 085715900101

Clé RIB : 58

IBAN: TG53TG1160101208571590010158

Domiciliation: AGENCE ADOBOUKOME

Code BIC : ORBKTGTG

DESTINATAIRE

PRO CLEAN SARL U
BE KPOTA
LOME

Carte d'Immatriculation Fiscale



NIF 1000524988
Raison Sociale PRO CLEAN
Responsable AZIANKPOR CHANTAL ABLAN EPSI KOUSSOGBA
Adresse NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE
Quartier BE-KPOTA
Ville Lomé (B.P. 8070)
Tel 90 04 15 53
Inspection DIG - D¹ NORD-EST
Activité Principale PRESTATION DE SERVICES NETTOYAGE
Début d'Activité 14/08 2013
Forme Juridique Resp Limitée Unipersonnelle
Régime Fiscal Réel avec TVA



Le commissaire des Impôts

Ayaovi G. EGLOH

Titulaire
Nationalité Togolaise

CNI 0865-004-3055

Cette carte est valable du 07/05/2018 au 31/12/2018

OTR - OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES, 41 rue des Impôts - 02 BP 20823 Lomé TOGO - Tel: +228 22 53 14 00 - E-mail: otr@otr.tg



Copie Conforme à l'Original
qui nous a été Présenté ce jour
le 10/08/2018
Membre de la Délégation Spéciale
Chargé du 3^e Arrondissement

Signature

DIKEWU Koussou

RECOMMANDATIONS

Cette carte est strictement personnelle.

En cas de perte ou changement d'adresse, aviser immédiatement le Commissariat des impôts.

Le numéro de cette carte sera utilisé systématiquement dans toutes les transactions commerciales (factures, papier-entête, etc.) y compris celles faites avec les administrations financières.

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

Siège social:
41, rue des impôts, Lomé II
02 BP 20823 / Lomé-Togo
Tél: +228 22 53 14 00
e-mail: otr@otr.tg
Site web: www.otr.tg

REPUBLIQUE TOGOLAISE
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT DES IMPÔTS



Carte d'Immatriculation Fiscale

N.B.: La Carte unique de création d'entreprise du Centre de Formalités des Entreprises vaut la Carte d'Immatriculation Fiscale.

N° CC 1000524988 N° DME 007205 OTR / C.G. / C.I.

QUITUS FISCAL

Valable pour **SOUSSION D'APPEL D'OFFRES**,
 Le Commissaire des Impôts atteste que :

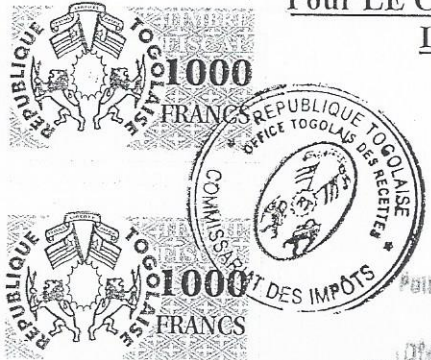
Sté PRO CLEAN
AZIANKPOR CHANTAL ABLAN EPSE KOUSSOGBA
Tél : 90 04 15 53 Code Postal : 8070
Lomé - TOGO



est en règle avec l'Administration fiscale au regard de tous les
 Impôts, Droits et Taxes dont il est redevable pour l'exercice en cours et
 les exercices précédents, sous réserve du droit de contrôle et de reprise
 de l'Administration.

A Lomé, le 08 MAI 2018

Pour **LE COMMISSAIRE DES IMPÔTS** et par délégation
Le Directeur des Moyennes Entreprises



Handwritten signature of Egloh G. Ayaovi

EGLOH G. Ayaovi

Pour Copie Certifiée Conforme à l'Original
 nous a été Présenté ce jour
 LOMÉ, LE 10 JUIL 2018
 Membre de la Délégation Spéciale
 Chargé du 3^e Arrondissement



Handwritten signature of Dikewu Kouassi
DIKEWU KOUASSI

NB : Seul l'original de ce document fait foi